EUPEN – MEURTRE DE JOSEPH LENAERTS

Elle a demandé l'aide de son fils pour le tuer

Karkuth a frappé Joseph Lenaerts à coups de hache

Joseph Lenaerts a été tué à coups de hache. © D.R.

Ce lundi a débuté le procès d'assises concernant le meurtre de Joseph Lenaerts, dont le corps a été retrouvé le 2 février 2018 à son domicile d'Eupen. Kathrin Hilpert et son fils, Christian Karkuth, sont poursuivis pour le meurtre du quinquagénaire. Tous deux ont été longuement interrogés ce lundi après-midi. Kathrin Hilpert avait demandé de l'aide à son fils pour tuer Joseph Lenaerts. Christian Karkuth a reconnu avoir porté les coups de hache qui ont été fatals à l'Eupenois.

Christian Karkuth, 32 ans, est un ressortissant allemand et l'aîné des 6 enfants de Kathrin Hilpert, 50 ans. Il a expliqué à la cour avoir été élevé par ses grands-parents et n'avoir eu que peu de contact avec sa mère, Kathrin Hilpert, jusqu'au dernier trimestre de l'année 2017 quand elle l'a recontacté via les réseaux sociaux. Dans ses auditions de juin 2018, Christian Karkuth a indiqué que dès leurs premières conversations, sa mère lui avait fait part de sa volonté de prendre un nouveau départ.

Elle souhaitait s'installer avec toute la famille — ses 6 enfants, issus de différentes unions, et l'homme qu'elle avait rencontré en 2017 lors d'une cure de désintox — dans une ferme, près de Magdeburg en Allemagne. Elle y aurait installé une plantation de cannabis, a expliqué Christian Karkuth. Joseph Lenaerts n'avait jamais été impliqué dans ce plan.

Kathrin Hilpert. © Belga

Christian Karkuth. © Belga

ELLE VOULAIT SON ARGENT

Pour financer ses activités, Kathrin Hilpert avait besoin d'argent. 9.000 euros avaient été retirés du compte de Joseph Lenaerts et avaient été remis à ses fils Patrick et Tobias Hilpert. C'est d'ailleurs suite à cet épisode que Kathrin Hilpert avait repris contact avec son fils aîné, ancré dans la délinquance et condamné à plusieurs reprises. Elle voulait s'emparer de toutes les économies de Joseph, soit environ 150.000 €.

Dans une audition, **elle a reconnu avoir demandé à son fils de tuer Joseph Lenaerts**. Elle a reconnu avoir, à plusieurs reprises, pensé à l'empoisonner pour faire croire à un suicide. Les recherches de l'accusée sur Internet témoignent de son intérêt pour les techniques d'empoisonnement.

Le 8 janvier, le jour du meurtre, elle a d'ailleurs préparé à Joseph une crème dessert dans laquelle elle avait dissous des somnifères. Elle aurait prié son fils d'attendre devant la porte pour que la victime ne le voie pas. Elle lui aurait alors amené de l'alcool avant de le faire monter dans l'appartement et de lui montrer une hache.

Karkuth a expliqué lors de l'audience que sa mère avait fait pression sur lui et avait expliqué qu'il s'agissait là « de la dernière et unique chance de régler tous les problèmes et de démarrer une nouvelle vie, dans laquelle la famille serait réunie ».

Il a ensuite expliqué comment la scène s'était déroulée. « J'ai frappé 3 ou 4 fois, au niveau de la tête. Ma mère était dans la cuisine au moment des faits. Elle n'a rien dit, même pas « arrête ». Sa volonté était qu'il meure ! Elle lui avait pris trop d'argent et craignait qu'il ne s'en rende compte. Elle est venue vers moi, m'a pris par le bras, s'est emparée de la hache et est sortie. J'ai pris ma douche pendant qu'elle nettoyait puis on s'est assis, on a fumé une cigarette et on a bu un café ensemble ».

> ***« Ma mère a fait pression sur moi. J'ai le sentiment d'avoir été utilisé »***
>
> Christian Karkuth

La victime, recouverte d'une couverture, a été laissée sur le lit et ils ont tous les deux quitté le domicile à bord de la voiture du défunt, en direction du Luxembourg puis de la France avant de rejoindre l'Espagne.

DEUX VERSIONS DIFFÉRENTES

Lorsque le président de la cour lui a demandé s'il avait le sentiment d'avoir été manipulé par sa mère, Christian Karkuth a répondu par l'affirmative. « J'ai le sentiment d'avoir été utilisé. Je n'ai jamais reçu d'argent et après les faits, ma mère a fait en sorte que je ne puisse plus avoir de contact avec elle. Elle m'a bloqué sur tous les médias sociaux ». Une version que contredit sa mère.

Si celle-ci a été filmée en train d'acheter une hache quelques jours avant le meurtre, elle explique : « À la base, elle devait servir à découper le sapin de Noël mais j'ai aussi pensé que cette hache pourrait servir lorsque Joseph serait mort après avoir ingurgité les médicaments. »

Comme elle s'est rendu compte qu'elle ne pourrait pas perpétrer le crime seule, elle a pris contact avec son fils aîné afin qu'il l'aide. Lors de l'audience, elle a répété qu'il n'avait jamais été dans ses intentions de tuer Joseph Lenaerts à coups de hache. Le 8 janvier, le jour des faits, Kathrin et son fils avaient passé la journée dans des magasins de la région et avaient, entre autres, cherché des substances toxiques parce qu'elle voulait l'empoisonner.

Hilpert rapporte qu'elle n'était pas présente dans l'appartement au moment des faits. À son retour dans l'appartement elle déclare avoir été surprise en découvrant la victime au sol. « Pourquoi ne pas avoir appelé la police ou les services de secours alors ? », a demandé le juge. À cette question, Kathrin Hilpert répond qu'elle ne voulait pas que son fils soit, à nouveau incarcéré.

« Je suis coupable de la mort de Jupp mais je n'ai pas manipulé mon fils pour qu'il commette cet acte », a-t-elle déclaré, en larmes.

V.M. AVEC BELGA

VERVIERS - VANDALISME

Du mobilier urbain vandalisé

De gros pots contenant des fleurs ont été vandalisés dans la rue du Collège, ce dimanche à Verviers. Des Verviétois s'en sont émus sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas la première fois que du mobilier urbain est abîmé dans le centre. « Je ne parlerai pas de ciblage de mobilier urbain, mais de faits d'incivisme », note l'échevin des Travaux, Maxime Degey. « Les plus courants sont les dépôts sauvages, qu'on compte en tonnes par mois. Malheureusement, ce type d'incivisme est récurrent aussi, et ça a des conséquences sur la qualité de l'environnement dans lequel vivent les gens. » Sans compter que c'est le travail des ouvriers communaux qui est bousillé.

Plantes arrachées et terre éparpillée sur le trottoir. © M.L.

Si les bacs et pots de fleurs sont malmenés de temps à autre, ce n'est pas le cas de la majorité des plantations. « Elles sont souvent au milieu d'un rond-point ou à un endroit moins accessible. » Côté répression de ce type d'acte, c'est compliqué. Comme pour les dépôts sauvages, des caméras de surveillance ne sont pas la solution. « Nous sommes un peu démunis », reconnaît l'échevin.

SPA

Arrêté après avoir frappé une femme

Il a voulu lui voler son sac. © J.B.

Alors qu'il venait de sortir de prison il y a peu, Raphaël, un homme né en 1981, était ivre dans les rues de Spa ce dimanche. L'homme a d'abord volé une bouteille de whisky dans un night-shop avant de se diriger vers le domicile d'une dame.

Il a sonné à la porte. Une fois celle-ci ouverte et l'habitante du lieu face à lui, il a fait mine de s'être blessé à la jambe, ce qui a incité la brave dame à remonter chez elle pour chercher un pansement.

Lorsqu'elle revient aider l'individu, celui-ci lui a dérobé son sac. La Spadoise parvient à la fois à le récupérer et à pousser le voleur hors de son domicile. Ce faisant, l'homme lui a assené un coup en plein visage. Il a par la suite été intercepté par la police. L'individu a été privé de liberté et nie la tentative de vol avec violence.

PEPINSTER - APPEL À LA VIGILANCE

Non, nos pompiers ne font pas de porte-à-porte

Attention, si vous pensez faire un don aux pompiers de la zone Vesdre, Hoëgne et Plateau en répondant aux sollicitations d'un démarcheur, vous êtes dans l'erreur. Actuellement des personnes font du porte-à-porte du côté de Pepinster afin de récolter de l'argent au profit des enfants de pompiers blessés ou décédés. « Nous rappelons que la zone n'envoie jamais de civils pour démarcher dans ce sens », insiste Quentin Grégoire, le commandant de zone. « La seule action parfois réalisée concerne le sponsoring pour les portes ouvertes ou le calendrier des pompiers. Il s'agit alors de pompiers en uniforme, porteurs d'une carte d'identification officielle délivrée par la zone de secours. Soyez donc vigilants aux abus », conclut-il à l'attention des habitants du coin.

BRÈVES

Verviers
Une voiture fauche un cyclo avenue de Spa

Le conducteur d'un cyclomoteur Yamaha roulait tranquillement sur la piste cyclable avenue de Spa ce samedi, un peu après 18 heures. Soudainement, la conductrice d'une Peugeot 208 qui le précède met son clignotant à droite et s'engage vers le parking d'une banque. Ce faisant, elle ne voit pas le cyclomotoriste et le percute.

Le conducteur du cyclo a été emmené en urgence au CHR Verviers. Il est blessé à la hanche mais ses jours ne sont pas en danger.

Verviers
3 blessés dans un accident à la sortie de l'E42

Dimanche vers 12 h 20, un accident s'est déroulé lorsque le conducteur d'une Opel Insigna circulait rue des Combattants à Verviers pour prendre l'autoroute en direction de Liège. Il est percuté par une VW Polo qui sort de l'autoroute et ne respecte pas le « céder le passage ».

L'Opel est projetée sur l'îlot directionnel en béton. Le conducteur de l'Opel et sa passagère sont blessés et sont emmenés par une ambulance au CHC. Le conducteur de la VW Polo est lui aussi blessé et est emmené au CHR.

Les jours des victimes ne sont heureusement pas en danger.

Pepinster
Un accident près du hall du Paire

Vers 22 heures ce samedi à pepinster, le conducteur d'une Ford Fiesta descend la rue Laurent Merlot en direction du hall du Paire lorsqu'il arrive au virage, il perd le contrôle et percute une pierre de taille.

Il termine alors sa course effrayante dans un jardin de la Cité mon Logis.

Le conducteur est conscient, mais choqué après les faits, les ambulanciers sur place l'ont pris en charge. Il n'est que légèrement blessé.